



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[DECLARATION INTERSYNDICALE]

Un troisième convoi pour l'Ukraine !

Constituée au lendemain de la guerre d'agression et de colonisation à grande échelle déclenchée par Poutine le 24 février 2022, l'intersyndicale de solidarité avec l'Ukraine et ses organisations syndicales viennent d'envoyer dans ce pays un troisième convoi humanitaire.

Comprenant notamment plusieurs dizaines de stations électriques et groupes électrogènes, ce matériel sera très utile à la population ukrainienne à l'heure où les frappes russes contre les infrastructures énergétiques redoublent de violence. L'acharnement de la Russie à frapper directement les conditions de vie et de travail ainsi que le moral de la population du pays s'illustre dans le fait que plus de 50% des capacités de production et de distribution d'énergie de l'Ukraine sont aujourd'hui détruites.

Cette attitude et ces choix de frappes constitutifs de crimes de guerre au regard du droit international ont récemment conduit la Cour pénale internationale à émettre des mandats d'arrêt contre l'ancien ministre russe de la défense Shoïgou et le chef d'étatmajor de l'armée Guerrassimov.

L'intersyndicale française de solidarité avec l'Ukraine, au travers de ce troisième convoi réaffirme son soutien à la lutte du peuple ukrainien pour son existence, appelle à une paix juste et durable reconnaissant les frontières et la souveraineté de l'Ukraine et se tient aux côtés des organisations syndicales du pays sur deux fronts : la lutte contre l'impérialisme russe et le respect des droits sociaux !

Non à la guerre : retrait immédiat des troupes russes !

Solidarité avec la population d'Ukraine !

Paix en Ukraine - Libertés en Russie et au Belarus !



Documents

[Un troisième convoi pour l'Ukraine !](#)